

Miss Elegance Midi-Pyrénées, une élection de miss différente !



Miss Elegance Midi-Pyrénées, une élection de miss différente !

Souvenez-vous, il y a un an, samedi 12 octobre à 21h, Vic-Fezensac accueillait **dans sa salle polyvalente** l'élection officielle de **Miss Élegance Gers Bigorre**, élection qualificative pour l'élection régionale Miss Élegance Midi-Pyrénées 2019 qui eut lieu le 14 décembre suivant, à Caussade.

Au cours de la soirée, le public avait assisté à un magnifique défilé de mode et découvert en 2ème partie le tout nouveau show Midi-Pyrénées présenté par les Miss vedettes invitées pour l'occasion, parmi lesquelles Miss Elégance Gers Bigorre 2018, Miss Elégance Midi-Pyrénées 2017 et Miss Elégance Midi Pyrénées 2018.

Cette soirée était organisée en partenariat avec l'association les Pitchoun's à Vic-Fezensac et le salon de coiffure Mimi Design'hair.





La situation sanitaire ne permet pas cette année l'organisation de telles soirées.

Mais Miss Elegance Midi-Pyrénées sera élue malgré le contexte.

Echanges avec le vice président Miss Elegance Midi-Pyrénées et Miss Elegance France, Monsieur Bernard Vinel.

Journal du Gers : Pouvez-vous, avant de nous préciser les modalités particulières de l'élection cette année, présenter à nos lecteurs le comité Miss Elegance France qui n'est pas toujours bien connu et que l'on confond parfois avec le comité Miss France ?

Bernard Vinel : Nous n'avons rien à voir avec la société Miss France organisation. Nous, nous sommes le comité Miss Elegance France.

Pour planter clairement le décor, la société Miss France est même notre principale ennemie.

Cela fait 25 ans personnellement que j'évolue dans le milieu des miss. J'ai participé à Miss France à l'époque de Geneviève de Fontenay puis au Comité Miss Prestige National que Geneviève de Fontenay avait fondé.

Nous sommes partis car cela ne correspondait pas à ce que nous attendions d'une élection de miss.

Nous avons créé ce comité parce que nous ne nous retrouvions plus dans les valeurs des deux autres.

Nous voulions revenir à ce que doit être à la base une élection de miss et à ce que doit représenter une miss. Une miss est là pour représenter le terroir, le patrimoine de chaque région, ce qui n'est plus le cas avec la société Miss France.

Notre président, Eddy Lefaux, tient énormément à cette dimension régionale, à la proximité avec le public que défend notre comité.

Miss France est devenue une grosse société commerciale ; nous, nous avons un statut associatif, toutes nos délégations en région ont un statut associatif alors que les délégués chez Miss France sont tous des professionnels.

Journal du Gers : Vos critères de sélection des candidates différent-ils de ceux du comité Miss France ?

Bernard Vinel : Nous avons des critères de sélection qui sont beaucoup plus larges puisque nous prenons des candidates à partir de 1 m 65 et elles peuvent être âgées de 18 à 26 ans.

Nos jeunes filles sont toutes différentes, elles ne sont pas stéréotypées comme le sont celles de la société Miss France, elles sont authentiques.

Certaines sont moins grandes, moins minces que d'autres, elles se rapprochent davantage de la française moyenne.



Miss Elégance Midi Pyrénées 2019 et ses dauphines



Miss Élégance Midi Pyrénées 2019, Enola Godard



Miss Élégance Midi Pyrénées 2019 encadrée à sa gauche par Miss Élégance Midi Pyrénées 2018, Camille Vignaux d'Auch, et à sa droite miss Élégance Midi Pyrénées 2017, Julie Georges d'Eauze, deux Gersoises !

Journal du Gers : Pourquoi vous connaît-on moins bien que le comité Miss France ?

Bernard Vinel : Cette année, nous allons élire notre cinquième Miss Elegance France.

Cette élection remporte de plus en plus de succès mais il est vrai que beaucoup de personnes nous disent qu'elles ne nous connaissent pas.

On ne nous connaît pas pour la bonne raison qu'on nous barre la route et que les portes de la presse nous sont fermées car elle couvre les élections de Miss France.

Nous le regrettons car nous pensons que la presse est là pour informer avant tout.

Malheureusement, beaucoup d'argent est en jeu avec les élections Miss France !

Journal du Gers : Comment allez-vous procéder cette année pour élire Miss Elegance Midi-Pyrénées ?

Bernard Vinel : Cette année, nous avons dû nous adapter. Nous avons essayé de maintenir ce qui pouvait l'être.

Les élections départementales prévues pour l'élection régionale, comme celle qui avait eu lieu à Vic l'an dernier, ont toutes été annulées.

Nous devions d'ailleurs revenir à Vic-Fezensac en octobre.

Nous devions ensuite organiser l'élection de Miss Élégance Midi- Pyrénées, qualificative pour Miss Elegance France.

Nous avons pris la décision comme l'ont fait tous les autres délégués dans toute la France d'organiser cette élection en mode virtuel.

Deux régions ont pu l'organiser avant le confinement mais les autres ont procédé en virtuel.

En l'absence d'élections départementales qui nous permettent de présélectionner les candidates pour l'élection régionale, nous avons fait un appel à candidates et nous avons aujourd'hui 19 candidates pour la région Midi-Pyrénées dont une Gersoise.

Nous leur avons demandé de nous envoyer des photos, des vidéos dont une où elles se présentent.

Nous avons constitué un jury très conséquent composé de nos partenaires qui nous suivent tout au long de l'année et d'anciennes Miss. Ils sont au nombre de 25 qui vont les juger, leur mettre des notes, les classer.

Emilie Saubusse du salon Mimi Design'Hair fait partie du jury.

Tous les membres ont reçu les photos, les vidéos à partir desquelles ils vont classer les jeunes filles de en leur attribuant de 19 à 1 point.

Ces résultats seront ensuite rajoutés au vote du public avec une proportion 50/50.

Le vote a commencé samedi 21 novembre et durera jusqu'au 4 décembre.

Le public vote aussi sur un site référencé sur notre site et notre page Facebook Miss Elegance Midi Pyrénées (voir en fin d'article). On peut voter une fois par jour pour une candidate et c'est gratuit.

Nous avons été très surpris du succès rencontré par ce type de vote que nous pratiquons pour la première fois.

Le résultat sera annoncé en direct le 5 décembre à partir de 21 h sur Instagram du Comité Miss Elegance Midi-Pyrénées .

La miss élue participera à l'élection de Miss Elégance France qui est prévue le 13 février ou qui sera repoussée en fonction du contexte sanitaire.

Journal du Gers : Le jury reçoivent-ils des directives pour guider leur choix ?

Bernard Vinel : Non, le jury n'est jamais briefé en amont chez nous que ce soit lors d'une élection normale ou pour les élections virtuelles. Chaque membre choisit en son âme et conscience celle qu'il estime le mieux représenter Miss Elegance selon ses propres critères.

N'hésitez pas, rendez-vous sur <https://pageantvote.net/pageants/1366> et votez pour votre candidate préférée !

Les candidates sont présentées sur le site officiel du comité <https://misselegancefr.wixsite.com/midipyrenees/prochainement>, sur la page facebook du Comité Miss Elegance Midi-Pyrénées <https://www.facebook.com/misselegancemidipyrenees/> ou sur Instagram [misselegancemidipyofficial](https://www.instagram.com/misselegancemidipyofficial).

Voici ci-dessous les 19 candidates de la candidate 1 à la candidate 19 :

1 Alexandra, 2 Bérénice, 3 Camille, 4 Charlotte, 5 Claire, 6 Gilliane, 7 Joylita, 8 Leila, 9 Lucie, 10 Maeva A, 11 Maeva L, 12 Mathilde, 13 Mélody, 14 Noémie, 15 Solène, 16 Stella, 17 Thifaine, 18 Tiffanie, 19 Valentine





